

Résumés des analyses et études réalisées par le Collectif solidarité contre l'exclusion Asbl en 2014 dans le cadre de l'Education permanente

La destruction de l'assurance chômage en Belgique, Ensemble n°82, Arnaud Lismond

2004 – 2014 : dix ans de chasses aux chômeurs, au pluriel. C'est l'occasion de retracer l'historique des mesures adoptées par les gouvernements successifs et de mettre en évidence leurs sources d'inspiration. En 2004, le gouvernement Verhofstadt II a lancé une première chasse aux chômeurs, en instaurant le contrôle systématique par l'ONEM des efforts de recherche d'emploi. Une nouvelle série d'attaques contre l'assurance chômage a été lancée par le gouvernement Di Rupo, en 2011 : exclusions de personnes indemnisées sur base des études, dégressivité des allocations, extension du contrôle de la disponibilité active, diminution des pensions des chômeurs... Il s'agit de l'application d'un agenda politique fixé par les fédérations patronales, promu par le FMI, l'OCDE ainsi que la Commission européenne... et totalement absent des débats pré-électoraux.

Un million de sanctions et exclusions ?, Ensemble n°82, Yves Martens

Adopté en 2004 par le Gouvernement Verhofstadt II, amplifié par les gouvernements fédéraux successifs jusqu'à Di Rupo Ier et mis en oeuvre avec la coopération des régions, le plan d'activation et de contrôle renforcé des chômeurs n'a généré aucun effet positif sur le chômage mais a conduit à une explosion des sanctions et des exclusions des chômeurs. Zéro emploi créé, mais chaque année depuis 2008 plus de 100.000 sanctions et exclusions par l'ONEM. Entre 2004 (instauration) et 2012 (dernier Rapport annuel de l'ONEM disponible), le nombre de sanctions et exclusions a augmenté de 242 %. Revue de détail de ces sanctions qui, cumulées, ne sont plus loin du million.

Le retour du juge de proximité, Ensemble n°82, Eva Detierre

Le juge de paix est le juge de proximité par excellence. Mais par des clauses particulières, les fournisseurs d'énergie mettent à mal ce principe pourtant fondamental de protection des consommateurs en envoyant leurs clients devant une juridiction de Liège ou d'Anvers par exemple. Analyse d'une proposition de loi qui, si elle est votée, pourrait résoudre de nombreux problèmes liés à l'éloignement de la justice et limiter l'endettement des ménages.

Intervenir sur les prix? Pas n'importe comment, Ensemble n°82, Nicolas Poncin

Le Belge paye son électricité et son gaz trop cher comparé à ses voisins, nombre d'études le prouvent. Le gouvernement annonce régulièrement des mesures destinées à diminuer les factures du consommateur. Analyse de quelques-unes de celles-ci (gel des prix de l'électricité et du gaz et diminution de la TVA sur le coût de l'électricité) et de leurs conséquences concrètes. Où l'on voit que certains gains escomptés ne révèlent trompeurs et/ou peuvent avoir des conséquences négatives, comme une moindre indexation des revenus.

Electricité et gaz: une réforme au plus vite, Ensemble n°82, Claude Adriaenssens

Analyse et propositions autour du projet d'ordonnance qui introduit à Bruxelles la tarification progressive de la distribution en électricité, ainsi que la possibilité d'introduction des compteurs électroniques. Les tarifs progressifs, tenant compte de la composition de ménage, du bénéfice éventuel du statut de client protégé, de ceux dont le chauffage est principalement électrique, etc.

sont considérés comme positifs, moyennant quelques balises. Notamment que l'on tienne compte de l'état du logement et surtout de sa performance énergétique. Concernant les compteurs électroniques, l'analyse qui est faite des différents risques et même dérives potentielles pousse à contester ce projet.

Chronique des juridictions du travail à Bruxelles : Suspectée de fraude sociale, Ensemble n°82, Judith Lopes

Cette chronique raconte l'histoire d'une femme soumise à de fortes suspicions de fraude sociale de la part du CPAS. Une enquête sociale intrusive et dont les résultats sont systématiquement interprétés en défaveur de la bénéficiaire. Avec l'aide d'Infor-Droits, elle verra pourtant sa situation être lue d'une toute autre manière par le Tribunal du Travail, tant pour les accusations de fraude sociale que pour la remise en cause de sa disposition au travail.

La réinsertion précaire des "Article 60", Ensemble n°82, Gérald Hanotiaux

Depuis plusieurs années le CSCE étudie le fonctionnement des CPAS, en analysant notamment leur fonction d'employeur dans le système des emplois appelés 'Article 60', en référence à un article de la loi organique des CPAS. Voici une nouvelle exploration des applications de l'idéologie de l'activation au sein de cette institution d'aide sociale. Confronté à de grosses limites pour joindre les personnes vivant ce programme de travail, nous avons interrogé des personnes détachées au sein d'associations développant entre autres finalités des buts sociaux, dans le secteur privé non-marchand. Le travail se présente donc plutôt comme une 'étude de cas' de deux lieux utilisateurs, 'Les Petits Riens' et le 'Foyer Georges Motte' de L'Armée du Salut. Nous y présentons brièvement le fonctionnement général des structures, pour ensuite aborder les modalités de présence des travailleurs Article 60, et finalement laisser la parole aux travailleurs détachés dans ces structures. Nous terminons par une analyse des problèmes posés par l'application de ces contrats, avec les responsables des structures.

Chômeurs en Algérie: l'arrogance et le mépris, Ensemble n°82, Aïda Allouache

Les sans-emploi sont en première ligne de la contestation sociale quasi permanente en Algérie. Certains désespérés fuient le pays en barque. Des centaines d'autres préfèrent s'immoler par le feu. L'analyse de la situation sociale en Algérie permet de comprendre comment un nombre croissant de personnes « choisit » une issue fatale à une souffrance extrême.

Moins d'écarts de revenus, plus d'égalité sociale, Ensemble n°82, Hugues Esteveny

A partir de deux études et d'un livre, l'analyse montre les effets néfastes des inégalités sur la santé et le bien-être en général, non seulement des personnes touchées, mais même de l'ensemble de la population. Il convient donc de réduire les écarts de revenus. De quelle manière ? Par deux voies assez différentes mais complémentaires et qui devraient dans l'idéal être menées de front : d'une part la fiscalité et les prestations sociales dans un objectif de redistribution, de l'autre en réduisant les écarts de revenus bruts avant redistribution.

Bruxelles contre la chasse aux chômeurs, Ensemble n°83, Arnaud Lismond

Quinze jours avant les élections, le Réseau Bruxellois de Collectif de Chômeurs/es a rassemblé un

millier de manifestants « contre les chasses aux chômeurs et pour le changement des politiques ». Cette mobilisation, dans laquelle le Collectif solidarité contre l'exclusion a pris un rôle très actif, traduit notre volonté de soutien à la mobilisation des travailleurs sans emploi pour la défense de leurs droits. Plusieurs embûches ont été mises par des autorités publiques à la bonne organisation de cette manifestation, depuis un incroyable parcours du combattant pour obtenir une autorisation de manifester jusqu'à l'interdiction pure et simple de la distribution de tracts par la police d'Ixelles sous l'autorité de son Bourgmestre.

Sanctions, exclusion: 2013, année record !, Ensemble n°83, Yves Martens

Analyse du rapport annuel de l'ONEm sous l'angle principal des sanctions. Le constat, chaque année renforcé, est que le nombre de mesures contre les chômeurs ne cesse de grimper et que le nombre de personnes touchées par celles-ci augmente également. L'année 2013 a ainsi battu tous les records. Au-delà de ce constat, l'analyse porte aussi sur les perspectives des années 2014 et 2015, à la lumière des mesures déjà annoncées.

La protection sociale est menacée, Ensemble n°83, Denis Desbonnet

... et sur tous les fronts ! Telle est la conclusion qui s'impose, au terme de la Table Ronde « *Protection Sociale et Pauvreté* » du Service de Lutte Contre la Pauvreté, avec une quarantaine de participants issus de l'ensemble du secteur social et sanitaire, tant associatif que public et parapublic. Dans le rapport final, un tableau détaillé, très documenté et complet, et surtout très inquiétant est donné des atteintes en tous genres aux droits et protections sur le plan social dans ces divers champs et secteurs. Un recul généralisé, prenant des formes très diverses, mais globalement avec une même logique et une même « séquence » temporelle. Les conséquences dramatiques pour les publics déjà précaires, d'autant plus vulnérabilisés, qui en sont les victimes directes, sont aussi analysées.

Chronique des tribunaux du travail: un nouveau motif d'exclusion des CPAS, Ensemble n°83, Judith Lopes

Sur base d'une loi visant à éviter que les citoyens européens bénéficient de l'aide sociale durant de courts séjours dans l'Union (moins de trois mois), des CPAS refusent l'aide à des... non Européens ! Les Tribunaux leur ont évidemment donné tort, ce qui n'a pas semblé émouvoir pourtant l'administration... D'où l'importance de donner écho à la jurisprudence, comme le fait cette chronique !

Les effets pervers du tarif social, Ensemble n°83, Nicolas Poncin

L'application automatique du tarif social à ses ayants droits est une mesure positive, qui évite qu'ils en soient privés par ignorance. Malheureusement, lorsqu'on perd le droit, l'automatisme ne se fait pas dans l'autre sens et les fournisseurs sont souvent négligents dans leurs rectifications. Cela doit donc être à eux d'assumer ce type d'erreurs et non au client soudainement confronté à des demandes d'arriérés parfois gigantesques.

Fourniture d'énergie: le grand retournement, Ensemble n°83, Nicolas Poncin et Paul Vanlerberghe

Analyse des modifications des politiques menées par les fournisseurs d'énergie, tant au plan des prix (baisse de prix et retour des prix fixes) que sur le délicat sujet du recouvrement et des méthodes utilisées dans ce but.

Tendre la main devient une infraction, Ensemble n°84, Yves Martens

A l'occasion du règlement namurois sur la mendicité, nous analysons comment les politiques contournent l'impossibilité de l'interdire purement et simplement. Un règlement « encadrant », « organisant » la mendicité de façon tellement restrictive que cela équivaut à l'interdire de facto. Ce qui signe aussi l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté puisqu'on en vient à vouloir cacher ce qu'on ne parvient pas à résoudre.

Vervoort II, mode d'emploi, Ensemble n°84, Arnaud Lismond

Au-delà de la « garantie emploi jeunes », quel est le programme en matière d'emploi de la coalition bruxelloise conduite par Rudi Vervoort ? Quant à la méthode, le gouvernement a annoncé sa volonté de concerter sa politique avec les interlocuteurs sociaux (patrons et syndicats) et de conclure en cette matière une « alliance » qui les intègre. Quant au fond, les enjeux de cette législature en matière de politiques de l'emploi seront majeurs, car il s'agira de prendre en charge les importantes compétences transférées en cette matière par l'État fédéral : agents contractuels subventionnés (ACS), politique d'activation des groupes cibles, « titres services », organisation du « contrôle de la disponibilité active » des chômeurs ...

Il faut évaluer la "garantie emploi jeunes"!, Ensemble n°84, Arnaud Lismond

La nouvelle coalition gouvernementale régionale bruxelloise a mis en avant l'idée d'offrir une « garantie emploi jeunes ». Sous ce label se cache une mise à l'emploi de jeunes au rabais (860 euros par mois) et financée à 75 % par la sécurité sociale. Evaluation urgente. Première interrogation : la question est-elle bien posée ? Non : le chômage bruxellois est autant une affaire de « jeunes » que de « vieux » chômeurs. Deuxième question : la réponse est-elle la bonne ? Non, les stages de transition en entreprises offrent aux employeurs une main d'œuvre bradée, huit fois moins chère que les mêmes personnes payées selon les barèmes pour la même fonction. Un effet de substitution est donc prévisible : le mauvais stage chasse le bon emploi. Troisième question : est-ce bon pour les jeunes ? Non, le dispositif est défavorable au jeune qui reste pauvre (860 euros/mois) alors qu'il travaille à temps plein.

L'accompagnement est-il soluble dans la chasse aux chômeurs?, Ensemble n°84, Luca Ciccia

L'accompagnement socio-professionnel, à l'origine, visait à développer l'égalité des chances et donc à aider les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Sous les coups de butoir de l'activation, les intentions d'origine se sont délitées et c'est davantage la pression que l'aide qui est délivrée aux individus. Pour sortir de ce contexte, nous analysons les conditions d'un véritable accompagnement socio-professionnel de qualité, en identifiant les balises indispensables.

Vade-mecum: un outil d'intégration ou de désintégration?, Ensemble n°84, Yves Martens

La politique sociale des CPAS est régie par plusieurs lois, arrêtés, circulaires et, in fine, projets politiques. La plupart des grands CPAS ont dès lors développé un outil interne, à destination des travailleurs sociaux comme des décideurs politiques, devant permettre l'application pratique des lois, des circulaires, de la jurisprudence et, in fine, de la politique sociale adoptée par la majorité politique à la tête du CPAS. L'analyse, à partir du cas du CPAS de Liège, tente de définir les balises d'une bonne utilisation de ce type de lignes directrices.

Les pratiques douteuses du CPAS de Liège, Ensemble n°84, Denis Desbonnet

Analyse de l'implacable réquisitoire de l'association Défense des Allocataires Sociaux, sur base de la défense et de l'accompagnement de dizaines de « bénéficiaires » de l'aide sociale (souvent non) octroyées par le CPAS, et ce durant plus de deux ans. Le travail se base aussi sur l'analyse du Vade Mecum transmis à tous les travailleurs sociaux de ce CPAS : à la lecture de ce document « secret », établissant les « guidelines » devant baliser le travail des assistants sociaux, on découvre un véritable petit manuel de... comment ne pas délivrer l'aide, ou du moins de la limiter autant que possible. Cela, fût-ce au prix d'une « lecture » très tendancieuse ou même d'un contournement de la loi, en en respectant - et encore- formellement la lettre, tout en bafouant son esprit . Voire, parfois, à travers des injonctions carrément illégales.

Etudiants et CPAS: la déraison du plus fort, Ensemble n°84, Renaud Maes

L'autorisation de suivre des études tout en bénéficiant du revenu d'intégration sociale est octroyée par le CPAS en tant que dérogation exceptionnelle à la règle générale de la « disposition au travail ». En outre, les contraintes qui pèsent ensuite sur le jeune font que l'action du CPAS joue fréquemment un rôle délétère pour sa réussite. En effet, dans leur très large majorité, ni les travailleurs sociaux, ni les conseillers du comité ne sont formés à l'orientation scolaire, à la pédagogie ou même aux bases de sociologie de l'éducation. D'où des dérives mises en évidence par cette analyse.

Chronique des tribunaux du travail, Ensemble n°84, Judith Lopes

Analyse, à la lumière de la jurisprudence et d'un jugement spécifique, du cas concret d'une personne s'étant vu refuser ses choix d'études par le CPAS. Une procédure longue et incertaine mais finalement victorieuse qui démontre par l'absurde que le choix de la confiance aurait été plus judicieux pour toutes les parties...

Désolé, votre compteur est désactivé!, Ensemble n°84, Nicolas Poncin

Malgré les règles strictes régissant les coupures de gaz et d'électricité, certaines coupures intempestives sont effectuées, de façon parfaitement illégale. Ces différents cas de figure sont analysés ici, ainsi que la manière d'y réagir.

Les illégaux sont des clients!, Ensemble n°84, Nicolas Poncin

L'on sait que les illégaux n'ont pas le droit à l'aide sociale, à la seule exception de l'Aide Médicale Urgente (AMU). Mais ils peuvent être des clients, notamment des fournisseurs d'énergie. Et, dans ce cas, ils doivent avoir droit au statut de client protégé car il s'agit d'un dispositif de protection du consommateur, pas d'une aide sociale à proprement parler.

Tarifification progressive ou poudre aux yeux?, Ensemble n°84, Paul Vanlerberghe

Depuis des décennies, les clients résidentiels en Belgique payent l'électricité et le gaz suivant une tarification dégressive. Cela veut dire que le petit consommateur paie un prix beaucoup plus élevé par kWh que le grand consommateur, et cela aussi bien pour l'électricité que pour le gaz. La régionalisation rend possible l'application 'un tarif progressif. Mais celui-ci s'avère difficile à mettre en œuvre et moins intéressant qu'on pourrait le croire...

Médiateur de l'énergie: tout un boulot, Ensemble n°84, P. Vanlerberghe et N. Poncin

Le rapport d'activités du service de médiation de l'Energie est le reflet des problèmes rencontrés par les consommateurs de gaz et d'électricité dans le marché libéralisé. En voici l'analyse des éléments principaux.

Mamadou Bah: chronique d'une victoire majeure, Ensemble n°84, D. Desbonnet

La rétrospective, dûment mise en perspective, d'une bataille juridico-politique de sept mois, pour arracher le droit d'asile et la reconnaissance comme réfugié par la Belgique de... ce réfugié guinéen de/en Grèce, ayant d'abord fui les menaces qu'il encourait dans son pays natal et qui a dû par la suite choisir à nouveau l'exil, suite à deux agressions violentes, la première quasi mortelle, par les escadrons de la mort du parti néo-nazi Aube Dorée à Athènes. Exfiltré via un réseau de syndicalistes antifascistes grec et belge, il a abouti à Bruxelles, et mené, avec l'aide de son comité de soutien et d'un avocat militant, un combat de longue haleine pour obtenir une seconde fois ce statut de réfugié, dans la capitale de l'Europe « forteresse ». Récit et analyse des étapes de cette bataille, mettant en lumière les difficultés d'un tel parcours du combattant, les rigueurs et pièges de la législation belge et européenne en la matière, la difficulté (quand ce n'est pas l'impossibilité) de se procurer les documents et témoignages exigés pour étayer cette demande d'asile et l'authenticité du récit retraçant son périple, ses périls et ses embûches...

Une brèche sans précédent dans l'Europe-forteresse, Ensemble n°84, D. Desbonnet

Bilan, juridique et politique, de cette « improbable » (et selon certains juristes, experts dans la défense du droit d'asile, impossible) mission et, surtout, victoire, face à un pouvoir (et une Ministre) moins enclins que jamais à une ouverture sur ce terrain. Histoire que cette brèche jurisprudentielle ne soit pas perdue « pour les suivants ». Comme le dit l'intéressé lui-même, son combat n'est pas seulement de Mamadou Bah, mais de tous les damnés de la Terre qui partagent son sort, dont il veut être le témoin et le porte-parole, « la voix des sans voix ».

Emmurés à vie dans nos modernes "oubliettes", Ensemble n°85, D. Desbonnet

A la lueur blafarde de l'« Affaire Van Der Bleeken », cet interné psychiatrique ayant demandé, et dans un premier temps obtenu, l'euthanasie... un coup de projecteur braqué sur le sort de ces détenus pas comme les autres. Tant en terme de droit(s), réduits trop souvent à la condition de véritables condamnés « à perpétuité », que de traitement, au double sens du mot : croupissant sans soins, dans des conditions indignes, sans la moindre considération pour leur état de santé, d'abord mental (cause pour la plupart d'entre eux des actes graves qui leur ont valu leur incarcération), lequel réclame pourtant impérativement un suivi médical qui leur est totalement dénié.

Chasse aux chômeurs version suédoise, Ensemble n°85, Yves Martens

Sur base des éléments soumis à l'examen du comité de gestion de l'ONEm, nous analysons les mesures envisagées par le gouvernement fédéral contre les chômeurs, nous signalons celles qui entreront en vigueur rapidement et celles qui sont (provisoirement ?) mises sur le côté et nous anticipons les conséquences de cette nouvelle mise en cause du droit au chômage.

Vervoort II, mode d'emploi (II), Ensemble n°85, Arnaud Lismond

En quoi consiste la "garantie emploi jeunes" mise en place par le gouvernement bruxellois et qu'en penser ? Les débats au parlement bruxellois et le témoignage de deux jeunes qui en ont 'bénéficié'

permettent d'en savoir plus. A ce stade, la "garantie emploi jeunes" se limite essentiellement à l'offre de "stages de transition en entreprise", payés à 860 euros par mois et d'un coût patronal total de 200 euros/mois (la sécurité sociale payant la différence). "C'est de l'exploitation", témoigne Sylvie, ex-stagiaire. "Rien n'a été respecté par rapport au contrat", complète Rachida. Le débat sur cette politique de mise au travail à bas prix des jeunes s'ouvre au parlement bruxellois.

Sans-abrisme: quand le CPAS pénalise la solidarité, Ensemble n°85, Judith Lopes

Le statut cohabitant est le principal obstacle à la solidarité entre personnes bénéficiant d'allocations sociales. Cela peut être plus dramatique encore lorsqu'il s'agit de personnes sans abri. Le législateur a prévu ce cas de figure en permettant aux CPAS d'octroyer dans certains cas le taux isolé. Pourtant, nombre de CPAS n'utilisent pas cette possibilité...

1914-1918: la grande guerre des classes, Ensemble n°85, Paul Vanlerberghe

La Grande Guerre n'est pas née fortuitement. Elle a été couvée et concoctée dans les capitales d'Europe. Une alliance entre les forces du grand capital et la noblesse, qui voyaient dans la guerre un remède contre la démocratie parlementaire et le pouvoir émergent des peuples.

Hard boven Hart a conquis les cœurs flamands, Ensemble n°85, Paul Vanlerberghe

Le mouvement « Hart boven hart » est constitué de citoyens, d'associations culturelles, d'organisations sociales et des syndicats. Une plate-forme de même nature se met également en place du côté francophone. Tous deux ont pour objectif de s'inscrire dans une dynamique fédérale, en mobilisant contre les politiques d'austérité menées par les gouvernements à tous les niveaux de pouvoir, mais également en s'inscrivant dans la construction d'un projet de société alternatif.

L'activation des chômeurs invalides : étude d'une politique chaotique, 2012-2014. (Étude 2014)

Les mesures du gouvernement Di Rupo en matière de chômage ont été largement commentées dès leur arrivée au début de l'année 2012. Cependant, l'un de ses éléments est resté relativement longtemps dans l'ombre, voire est encore largement méconnu aujourd'hui : l'activation des chômeurs porteurs d'un handicap. Soudainement placées sur les listes de personnes à convoquer au contrôle du comportement de recherche d'emploi, les personnes concernées ont vu leur quotidien déjà compliqué marqué par des procédures administratives ahurissantes. Les conséquences de cette décision, outre d'être catastrophiques au quotidien, ne semblaient nullement avoir été anticipées, ni aucune solution envisagée. Le monde associatif entourant ces personnes a été mis devant le fait accompli. Les membres des associations, dont le travail est de favoriser une insertion dans une vie professionnelle, se sont alors retrouvés à gérer les exigences absurdes de l'Onem. Différents acteurs associatifs font part de leurs observations et du désarroi face à la dévalorisation de leur travail. Un observateur syndical confirme le chaos régnant dans les bureaux de l'Onem, les contrôleurs se retrouvant soudain nez à nez avec des personnes aveugles, sourdes-muettes, ou encore sachant difficilement se déplacer vers leur bureau. Face au chaos, des circulaires et des arrêtés royaux arrivèrent, en période électorale, pour modifier légèrement les mesures. Un arrêté royal prolongea de deux ans les allocations d'insertions pour les invalides, dont la fin était prévue pour le 1 janvier 2015. Le champ couvert par cette étude s'arrête avant cette échéance du nouvel an 2015.

Etude des modifications du régime d'allocations de chômage sur base des études (2012 - 2014) (Etude 2014)

Le régime d'allocations de chômage sur base des études, particularité belge, constitue un élément constitutif de l'assurance chômage dès les débuts de celle-ci. Pour diverses raisons que nous examinons, elle a souvent été présentée ces dernières années d'une façon historiquement biaisée, voire carrément fautive. En outre, et c'est plus grave encore, les contempteurs du système ont pris soin de le présenter comme une anomalie, une incongruité, alors même qu'il est intrinsèquement corrélé aux autres conditions d'accès à l'assurance chômage.

Cette présentation des choses a beaucoup servi à la politique de destruction de ce régime menée par le gouvernement Di Rupo et parachevée par le gouvernement Michel. Cette étude se concentre donc principalement sur la période 2012-2014. Pour donner une perspective plus juste des choses, elle est précédée d'un important rappel historique et par quelques balises montrant les attaques régulières que le système a subies depuis une vingtaine d'années, alors qu'au contraire la période précédente avait visé à son universalisation.

C'est ainsi qu'en 1994, on pouvait écrire que *« depuis la seconde guerre mondiale, les conditions d'accès ont été modifiées de façon substantielle. En matière d'accès sur base des études, on a observé une nette tendance à l'universalisation parallèlement à un processus de réduction des prestations. Au niveau de l'accès sur base du travail, on a enregistré un durcissement des conditions de stage et une accentuation de la modulation de ces conditions en vertu de multiples critères »*.

On comprend dès lors, et nous le montrons abondamment, que les réformes de 2004, 2012 et 2014, en restreignant l'accès sur base des études, auraient dû, pour se parer d'un minimum de légitimité, assouplir nettement l'accès sur base du travail, ce qui n'a été que marginalement réalisé...